

# Un million d'habitants serait concerné par l'illectronisme

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 155 • Décembre 2022



En 2019, un million d'habitants est susceptible d'être en situation d'illectronisme en Auvergne-Rhône-Alpes. Concrètement, cela signifie qu'ils n'ont pas utilisé internet au cours de l'année, ou qu'ils rencontrent des difficultés au quotidien dans l'utilisation des outils numériques. Cela représente 15 % des habitants de la région. Les plus âgés, les moins diplômés et les moins favorisés socialement sont les plus concernés par l'illectronisme. L'ouest de la région est davantage touché, contrairement à l'est et aux grands pôles urbains.

En partenariat avec :



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les outils numériques sont devenus incontournables dans la vie quotidienne des Français, que ce soit pour rechercher des informations, communiquer, (télé)travailler ou accéder aux services publics et aux commerces en ligne. La crise sanitaire récente a accentué ces pratiques mais son impact n'est pas encore mesurable.

Face à l'évolution rapide de la couverture numérique et à la dématérialisation des services, le nombre de Français se connectant quasi-quotidiennement à internet est passé de 47 % à 71 % en dix ans. En 2019, un Français sur six n'utilise cependant jamais internet, et plus d'un tiers des usagers manque de **compétences numériques de base**. Ces deux catégories de personnes sont en situation d'**illectronisme**, aussi appelé illettrisme numérique. De même que la lecture est une connaissance indispensable au quotidien, les compétences numériques le sont devenues aussi. Afin de mieux cibler l'action des pouvoirs publics pour réduire cette forme d'exclusion contemporaine, cette étude estime le nombre de personnes susceptibles d'être concernées par l'illectronisme ► **méthodologie** et présente leurs caractéristiques sociodémographiques et territoriales.

## Un million d'habitants serait en situation d'illectronisme

En 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, 86 % des habitants âgés de 15 ans ou plus ont utilisé internet dans l'année, et 67 % de façon quotidienne ou presque (soit environ 4 400 000 personnes), une part comparable à celle de la France de province (hors Île-de-France) ► **figure 1**. Près d'une personne sur trois a une maîtrise élevée dans les quatre domaines de compétences numériques définis par Eurostat : recherche d'information, communication, résolution de problèmes et usage de logiciels. C'est un peu plus qu'en France de province. À l'inverse, 15 % de la population âgée de 15 ans ou plus, soit environ un million de personnes, sont potentiellement en situation d'illectronisme parce qu'elles n'ont pas utilisé internet pendant l'année (14 %), par manque de connaissances ou

### ► 1. Caractéristiques de l'usage numérique

Département	Population âgée de 15 ans ou plus (en milliers)	Taux d'illectronisme (en %)	Pas d'accès internet à domicile (en %)	Pas d'usage dans l'année (en %)	Incapacité dans les quatre domaines (en %)	Compétences numériques élevées (en %)	Usage quasi-quotidien (en %)
Ain	519	14	10	13	1	29	69
Allier	286	22	16	20	2	22	59
Ardèche	273	19	14	18	2	24	62
Cantal	124	22	16	20	2	21	57
Drôme	420	17	12	15	2	26	65
Isère	1 023	14	10	13	1	32	70
Loire	626	19	14	17	2	25	60
Haute-Loire	190	19	14	18	2	24	61
Puy-de-Dôme	551	17	12	15	1	28	66
Rhône	1 507	13	9	12	1	36	70
Savoie	358	15	11	14	1	30	66
Haute-Savoie	659	13	9	12	1	32	70
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>6 536</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>67</b>
<b>France de province</b>	<b>43 419</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>69</b>

Champ : individus de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête TIC ménages 2019, recensement de la population 2018.

impossibilité matérielle, ou parce qu'elles l'ont utilisé sans pour autant maîtriser les quatre domaines de ces mêmes compétences (1 %). Cette proportion est un peu moins importante qu'en France de province (17 %).

Dans la région, 11 % des habitants ne sont pas équipés pour se connecter à internet, que l'accès au réseau soit possible ou non (12 % au niveau national). Cela représente environ 700 000 personnes, dont les trois quarts ont 60 ans ou plus. Le manque de compétences, le coût du matériel ou de l'abonnement, le manque d'intérêt, ou encore des difficultés d'accès au réseau peuvent expliquer cette situation.

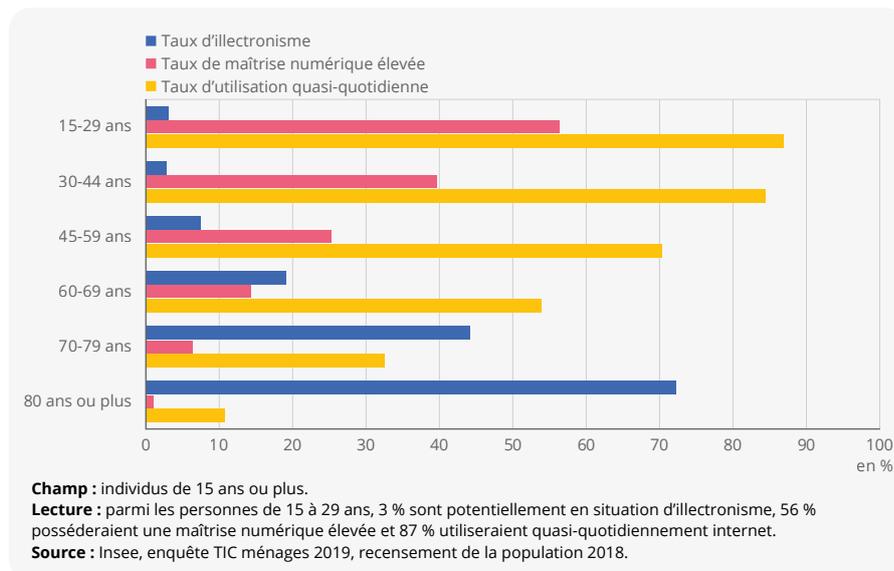
### Les seniors, premiers concernés par l'illectronisme

L'âge est le principal facteur jouant sur l'illectronisme. Plus l'âge augmente, plus le taux d'illectronisme est élevé ► **figure 2**. Les personnes âgées de 15 à 44 ans, qui représentent près de la moitié de la population régionale, sont rarement concernées (3 % d'entre elles), tandis que les 60 ans et plus le sont particulièrement : 39 % d'entre eux risquent d'être dans cette situation, soit environ 800 000 personnes, indépendamment de la détention d'équipement. Le phénomène s'accroît nettement avec l'âge : 7 % pour les 45-59 ans, 19 % entre 60 et 69 ans et 56 % à partir de 70 ans, ces derniers représentant 17 % de la population régionale. Cet effet d'âge masque un effet de génération, les plus âgés ayant eu accès aux outils numériques tardivement dans leur vie. Les personnes âgées de demain devraient être, à âge égal, moins concernées par l'illectronisme. En parallèle, plus l'âge augmente, moins les personnes utilisent et maîtrisent les outils numériques au quotidien.

### Les moins favorisés sont plus souvent touchés

Au-delà de l'âge, d'autres déterminants jouent également sur la propension à être en situation d'illectronisme. Le niveau de diplôme en fait partie : 26 % des **personnes pas ou peu diplômées** sont touchées, contre seulement 3 % pour celles diplômées de l'enseignement supérieur ► **figure 3**. De nettes différences apparaissent aussi selon la catégorie socio-professionnelle des actifs : les cadres et professions intermédiaires seraient peu concernés (respectivement 1 % et 2 %), les employés et artisans un peu plus (4 %), et les ouvriers et agriculteurs davantage encore (respectivement 9 % et 11 %). Les cadres ont, pour 57 % d'entre eux, une maîtrise élevée du numérique, en lien avec l'usage fréquent qu'ils en font dans le cadre de leur profession.

## ► 2. Taux estimé d'illectronisme, de maîtrise numérique élevée et d'utilisation régulière d'internet par tranche d'âge



Le risque d'être en situation d'illectronisme n'est pas le même selon la situation familiale. Quelle que soit la tranche d'âge, il est nettement plus élevé chez les personnes seules et les couples sans enfant (respectivement 29 % et 21 %) que parmi les couples avec un ou plusieurs enfants ou les familles monoparentales (respectivement 4 % et 6 %) ; cet écart s'accroît toutefois avec l'âge. Ainsi, les enfants seraient susceptibles d'avoir un rôle actif dans l'acquisition des compétences numériques de leurs parents, face à l'évolution rapide des outils.

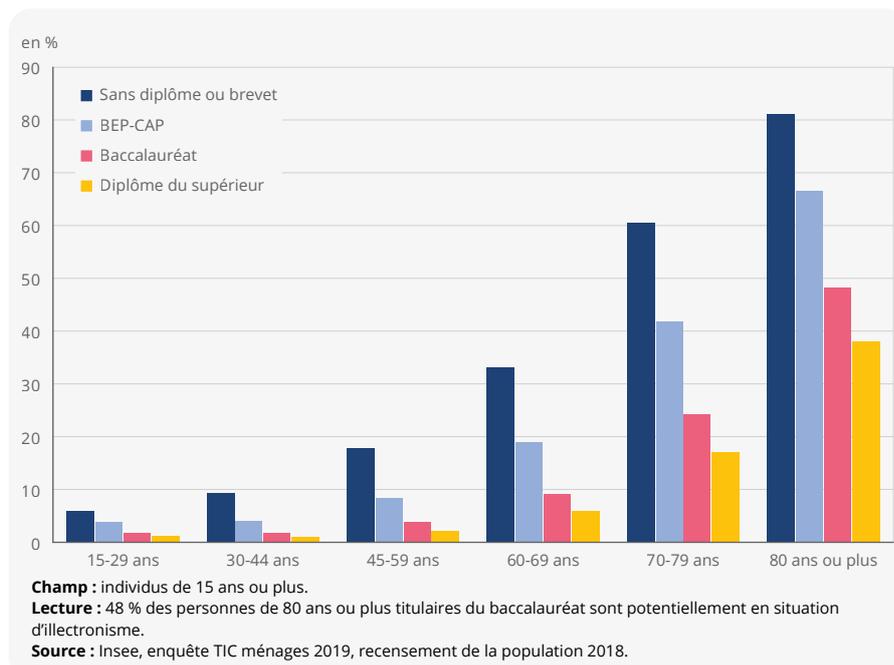
En revanche, peu de différences existent entre hommes et femmes, à âge égal. En effet, si l'on s'intéresse aux moins de

70 ans, 6 % des femmes sont concernées par l'illectronisme contre 7 % des hommes.

### L'ouest de la région, plus fragile vis-à-vis de l'illectronisme

La propension à être en situation d'illectronisme est globalement plus élevée à l'ouest de la région, surtout dans les départements moins denses du Cantal et de l'Allier, dans lesquels 22 % des habitants sont concernés. À l'inverse, il y aurait moins de personnes dans cette situation à l'est de la région, soit entre 13 % et 15 % de la population dans le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Les métropoles de Lyon, de Grenoble, mais également

## ► 3. Taux d'illectronisme par âge et niveau de diplôme



de Clermont-Ferrand, ainsi que le pôle de Genève (à l'extrémité est de la région), sont aussi nettement moins touchées par l'illectronisme.

Ces différences territoriales s'expliquent surtout par la structure de la population. Celles du Cantal et de l'Allier sont ainsi plus âgées que celles des cinq départements de l'est (les plus de 60 ans y représentent 41 % contre 28 % à l'est), moins diplômée (20 % de diplômés du supérieur contre 34 % à l'est) et moins qualifiée (6 % de cadres contre 14 % à l'est). La population des métropoles est quant à elle plus jeune, avec de nombreux étudiants, et plus qualifiée, en lien avec la plus forte concentration de cadres qui y travaillent.

De manière générale, à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains vers les zones les plus rurales, le risque d'illectronisme a tendance à augmenter. Les territoires ruraux, moins denses, abritent une population un peu plus âgée et moins diplômée en moyenne, davantage exposée au risque d'illectronisme.

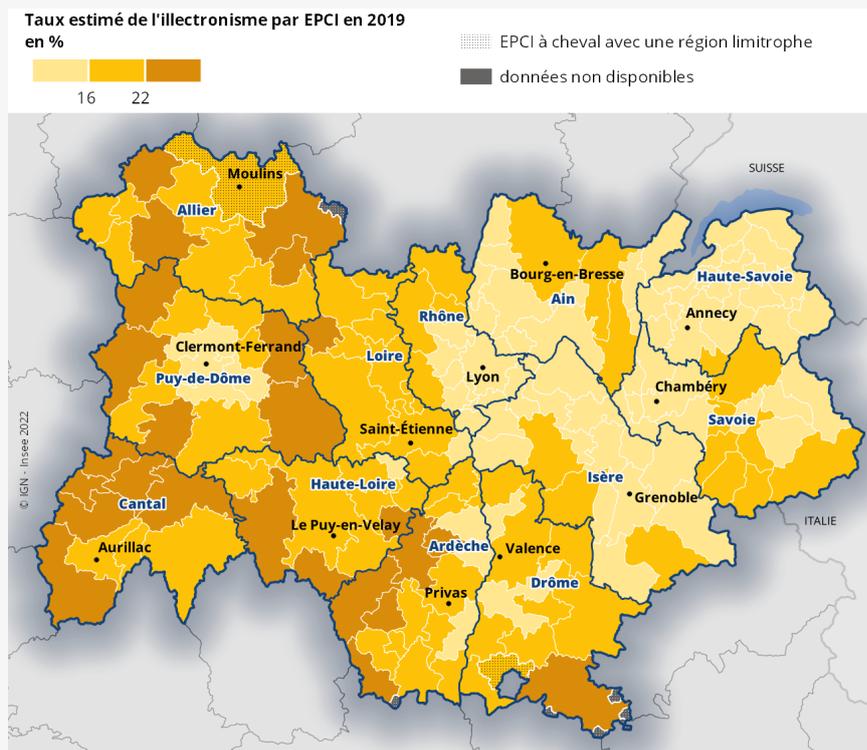
À un niveau géographique plus fin, une quinzaine d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) situés à l'ouest de la région (en particulier Pays Gentiane, Pays de Tronçais, Hautes Terres Communauté) comptent jusqu'à près de 30 % d'habitants en situation potentielle d'illectronisme ► **figure 4**. Ce constat va souvent de pair avec des intercommunalités où le non-équipement est important.

### Une couverture numérique fixe inégale, mais qui semble moins jouer sur l'illectronisme

Les disparités territoriales s'expliquent avant tout par les caractéristiques des habitants qui y résident, les difficultés d'accès au réseau ayant moins d'incidence. À cet égard, dans la région, la part des locaux éligibles au très haut débit pour la couverture fixe est de 67 % en juin 2021, bien en deçà du niveau national (74 %), en raison notamment d'un relief particulièrement montagneux. Cette couverture varie fortement d'un département à l'autre : environ 30 % des locaux seulement sont couverts en Ardèche, en lien avec des difficultés d'entretien du réseau cuivre existant, ainsi que dans les départements alpins, contre 90 % environ dans le Rhône et dans la Loire.

Si la faible couverture numérique pourrait expliquer en partie la proportion importante d'habitants en risque d'illectronisme en Ardèche, cela ne se vérifie pas partout dans la région : en Haute-Savoie, peu de personnes

## ► 4. Taux estimé d'illectronisme par EPCI



**Champ :** individus de plus de 15 ans.  
**Source :** Insee, enquête TIC ménages 2019, recensement de la population 2018. EPCI au 01/01/2022.

### ► Encadré - Des jeunes inégalement exposés au risque d'illectronisme

Les jeunes générations auront sans doute des besoins numériques encore plus importants à l'avenir, auxquels elles devront répondre sous risque d'exclusion. À cet égard, la période de confinement a révélé par exemple les inégalités de situation parmi les élèves ou les étudiants pour suivre les cours à distance, que ce soit par manque d'équipement ou de compétences.

Les 15-29 ans de la région sont peu touchés par le risque d'illectronisme (3 % d'entre eux). Mais des disparités existent en fonction de leur niveau de diplôme (comme c'est aussi le cas pour les autres tranches d'âge) : 5 % des pas ou peu diplômés sont concernés contre 1 % des diplômés du supérieur. Les jeunes sans emploi et sans formation ont deux fois plus de risque que les autres d'être en situation d'illectronisme. En particulier, 10 % des jeunes pas ou peu diplômés qui ne sont ni en emploi ni en formation seraient concernés. Enfin, les cadres de cette tranche d'âge ont très peu de risque d'être touchés (0,5 %). La composition du ménage (personne seule, couple avec ou sans enfant, famille monoparentale) des 15-29 ans a, en revanche, peu d'incidence sur le risque d'illectronisme.

Les territoires les plus concernés sont les départements ruraux de l'Allier, du Cantal, de l'Ardèche, ainsi que la Drôme (4 % des jeunes), tandis que le Rhône est le moins concerné (3 %). Au niveau géographique plus fin des EPCI, ce taux varie entre 2 % et 8 % selon l'intercommunalité. Pour les personnes diplômées au moins du baccalauréat, le risque d'illectronisme varie peu d'un EPCI à l'autre, tandis qu'il est plus hétérogène pour les pas ou peu diplômés (jusqu'à 8 % dans le Pays Gentiane et 9 % en Porte de Maurienne).

le sont malgré un accès fixe réduit ; à l'inverse, dans la Loire, on compte une part importante d'habitants concernés malgré un accès très répandu au réseau. Les départements les plus exposés à l'illectronisme en 2019 sont aussi ceux où le très haut débit s'est développé le plus rapidement ces dernières années, hormis pour l'Ardèche. À terme, cet accès facilité au réseau, s'il s'accompagne de moyens de formation adaptés aux habitants, pourrait contribuer à améliorer la situation.

Concernant enfin l'accès internet mobile, la 4G couvre environ 87 % de la superficie régionale en 2019. Sa distribution sur le territoire est plutôt homogène et donc peu d'inégalités territoriales entre les citoyens ressortent de ce point de vue. ●

Aude Lécroart, Bruno Roy (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► Le mot du partenaire

### La lutte contre l'illectronisme au cœur des politiques publiques de transition numérique

La montée en compétences numériques de la population est aujourd'hui indispensable à l'autonomie et à l'accès aux services dématérialisés, utiles notamment lors de démarches administratives.

S'agissant des infrastructures numériques, l'État a lancé les programmes France Très Haut Débit et France Mobile visant à assurer à tous les Français un accès Internet de qualité et une couverture mobile 4G, d'ici 2025.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'État soutient les opérateurs et les collectivités territoriales dans le déploiement des réseaux de fibre optique à hauteur de 700 millions d'euros. La généralisation de la couverture mobile s'accélère également avec la mise en service de près de 300 nouveaux pylônes 4G en zone rurale depuis 2018.

S'agissant des usages numériques, 418 conseillers sont déployés par l'État dans la région, pour un montant financé de plus de 20 millions d'euros. Leur mission est d'accompagner les personnes en situation d'illectronisme vers l'utilisation autonome des outils informatiques. Ils sont présents dans les espaces France Service, les associations de proximité et tiers-lieux, au plus près des publics en difficulté avec le numérique.

L'accompagnement de l'État s'inscrit également dans le cadre du plan régional de prévention et de lutte contre l'illectronisme 2019-2024 qui comporte une priorité à l'accès au numérique pour les personnes en situation d'illectronisme. En effet, les 300 000 personnes concernées dans la région sont également, dans leur grande majorité, en situation d'illectronisme.

Pour elles, l'agence nationale de lutte contre l'illectronisme (ANLCI) déploie depuis l'été 2022 la démarche DUPLEX visant à la fois la maîtrise des compétences de base et des compétences numériques, dans l'objectif d'accompagner les personnes vers une meilleure autonomie dans leur vie professionnelle, citoyenne et personnelle.

Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes

## ► Sources

**L'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)** auprès des ménages, menée dans tous les pays de l'Union européenne, collecte des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, internet fixe et mobile). L'édition de 2019 permet en outre de mesurer les compétences numériques.

Le **recensement de la population (RP)** fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, profession, logement, etc.

Les **données sur les couvertures fixe et mobile** sont fournies par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Ce sont des données théoriques ; dans la réalité, le débit peut être inférieur. La couverture fixe est une couverture potentielle et non effective : ce sont des parts de locaux éligibles.

## ► Définitions

**Usagers d'internet** : personnes qui ont utilisé internet au cours des 12 derniers mois.

### Compétences numériques et illectronisme :

Quatre domaines de compétences sont définis selon Eurostat :

- la recherche d'information (sur des produits et services marchands ou administratifs, etc.) ;
- la communication (envoyer ou recevoir des courriels, etc.) ;
- la résolution de problèmes (accéder à son compte bancaire par Internet, copier des fichiers, etc.) ;
- l'usage de logiciels (traitement de texte, etc.).

Les compétences dans ces quatre domaines sont définies à partir des usages déclarés, et non de la capacité à réaliser les usages. Il en est déduit un indicateur global de capacité numérique, qui se décline en quatre niveaux de maîtrise des outils numériques :

- l'illectronisme pour ceux qui n'ont aucune capacité numérique : ils ne se sont pas servis d'internet au cours des 12 derniers mois ou ne possèdent pas les compétences numériques de base ;
- la maîtrise élevée : usagers dont les compétences sont développées dans chaque domaine ;
- la maîtrise faible : au moins une incapacité dans un domaine ;
- la maîtrise : pas d'incapacité majeure.

Dans d'autres études de l'Insee ou d'Eurostat, ces trois derniers niveaux sont respectivement désignés par compétences plus que basiques, compétences faibles et compétences basiques.

Les **personnes peu ou pas diplômées** sont celles sans diplôme ou bien titulaires du brevet, brevet d'études professionnelles ou certificat d'aptitude professionnelle.

## ► Méthodologie

En Auvergne-Rhône-Alpes, la taille de l'échantillon régional de l'enquête TIC s'avère trop faible pour produire directement des estimations fiables des phénomènes observés par l'enquête nationale.

Une méthode de scoring a donc été mise en œuvre pour estimer les compétences et les usages du numérique à un niveau régional et infra-régional. Elle consiste à expliquer, à l'aide d'une régression logistique pondérée, chaque variable d'intérêt par les caractéristiques des répondants de France de province à l'enquête TIC 2019 auprès des ménages. Ces caractéristiques sont essentiellement individuelles (sexe, âge, diplôme, situation professionnelle, catégorie sociale, situation familiale) mais également contextuelles (catégorie d'aire d'attraction des villes, quintile de niveau de vie communal, taux de couverture en THD fixe de la commune de résidence du répondant). Une indicatrice régionale a également été intégrée. Cette méthode permet d'obtenir des résultats « toutes caractéristiques mesurées égales par ailleurs ».

Les probabilités pour chaque croisement de caractéristiques sont déduites de ces résultats. Elles sont ensuite appliquées aux populations des différents EPCI à partir de la population estimée par le recensement de la population 2018. Les taux d'illectronisme par EPCI sont ainsi des taux estimés et non des taux réels. Par ailleurs, pour comparer les taux régionaux aux taux nationaux, la méthode du calage sur marges a été privilégiée.

## ► Pour en savoir plus

- « Déploiement du très haut débit : les écarts se résorbent », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 98, février 2020.
- « L'illectronisme en Auvergne-Rhône-Alpes : en baisse pour les générations récentes », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 12, avril 2016.
- « Une personne sur six n'utilise pas internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », *Insee Première* n° 1780, octobre 2019.
- « 450 000 Ligériens en difficulté face au numérique », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 129, octobre 2022.
- « Un habitant sur cinq démuné face à l'usage d'internet », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 97, mai 2022.

